

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
SOMME

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MORISEL**

Séance du mardi 18 octobre 2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 11-10-2022

Date d'affichage : 21-10-2022

N° Délibération : 32-10-2022

Présents : Mme Chrystèle CATEL ; MM. Frédéric BÉRULLIER, Christian BOULOGNE, Jérémy DEVOS, Olivier DUMONT, Francis JULLIEN, Gabriel LEFEVRE, Vincent RETOURNÉ, Michel VAN DE VELDE.

Absents excusés : Mmes Ophélie COUZEREAU représentée par Frédéric BÉRULLIER, M. Marino PEGORARO représenté par Michel VAN DE VELDE ; MM. Benoit PROYART et Hervé PROYART non représentés.

Absents : Mmes Claire DACHICOURT et Barbara TOMPOUSKY non représentées.

Sous la présidence de M. Michel VAN DE VELDE, Maire.

Secrétaire de séance : M. Olivier DUMONT est nommé secrétaire de séance.

DEL N°32-10-2022 : Décision Modificative N°1/2022 :

Suite à différents changements de codes d'imputations concernant la réfection de la clôture ainsi que l'achat des columbariums, suite également aux ajustements nécessaires pour le budget de fonctionnement, M. le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une Décision Modificative concernant le Budget 2022.

Section d'Investissement :

- Compte 2138 : Autres constructions :	-11 000,00 €
- Compte 21316 : Équipement du cimetière :	+11 000,00 €
- Compte 2128 : Autres agencements et aménagements de terrain :	+ 10 000,00 €
- Compte 21318 : Autres bâtiments publics :	-10 000,00 €

Section de fonctionnement :

- Compte 678 : Autres charges exceptionnelles :	-1 250,00 €
- Compte 6533 : Cotisations de retraite :	+ 500,00 €
- Compte 61558 : Autres biens mobiliers :	+ 300,00 €
- Compte 6281 : Concours divers (cotisations.) :	+ 400,00 €
- Compte 6336 : Cotisations centre national et centre de gestion :	+ 50,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, 11 voix pour, (F. BÉRULLIER, C. BOULOGNE, C. CATEL, O. COUZEREAU représentée, J. DEVOS, O. DUMONT, F. JULLIEN, G. LEFEVRE, M. PEGORARO représenté, V. RETOURNÉ, M. VAN DE VELDE).

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Publié le

SLOW

ID : 080-218005387-20221018-32102022TER-BF

Approuve cette Décision modificative.

Le secrétaire de séance
Olivier DUMONT



LE MAIRE
MICHEL VAN DE VELDE



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme, Morisel, le 21 octobre 2022.

-Transmis au représentant de l'État et publié le : 21 octobre 2022